

MAIRIE DE VARENNES-LES-NARCY

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Bénédicte SURELLE, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Mme Bénédicte SURELLE, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Philippe PLANCHARD, M. Michel JALLOT, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Brigitte TRIPON, Mme Christine LEBON, M. Sébastien DAVOINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Anthony PAUCHARD, Mme Elodie CAILLARD, Mme Anaïs SCHAUFFLER

Absents excusés : M. Cyrille MARLE donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE
Mme Marie-Laure BOISSON

Absents : M. Eric LAFFOND

Secrétaire de séance : Philippe PLANCHARD

Madame la Maire vérifie que le quorum est atteint et ouvre la séance

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du PV du 24 Avril 2026
- 2) Assainissement des Eaux Usées – Réhabilitation de la STEP de Villatte – Etude de sol
- 3) Questions diverses

Approbation du Procès Verbal du 24 Avril 2026

Madame la Maire demande si les membres du conseil présents ont pris connaissance du procès-verbal du 24 avril 2026 et si des rectifications sont à apporter.

L'ensemble du conseil vote à l'unanimité le procès-verbal.

Délibération n° 2026-32 : Assainissement des Eaux Usées – Réhabilitation de la station d'épuration de Villatte – Etude de sol

Mme la Maire rappelle que le dossier pour la réhabilitation de la station doit passer par la phase étude de sol, aussi un appel à candidatures a été effectué.

Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offre : FONDASOL à Clermont Ferrand (63), HYDROGEOTECHNIQUE CENTRE à Fontaines (71), GEOTEC DIJON à Monetau.

L'étude des offres a été analysée par Nièvre Ingénierie. Les critères définis par le Maître d'œuvre ont permis de retenir la société HYDROTECHNIQUE CENTRE pour un montant total de 4.005,60 € TTC

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses

Aucune avancée sur le dossier de l'arbre tombé chez un administré suite à la tempête du 13 août 2025. Toujours en attente d'un rapprochement des compagnies d'assurance, toutefois la mairie a demandé un devis pour l'abattage de cet arbre.

Séance levée à : 19 h 00

Le secrétaire de séance
Philippe PLANCHARD



La Maire,
Bénédicte SURELLE

